

DATE: Le jeudi 21 septembre 2023

HEURE: 13 h 30 à 16 h

ENDROIT: En mode présentiel

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL DES MEMBRES

Membres du conseil présents (11)

Yves Tremblay, président Jean Simard, secrétaire Emmanuel Bergeron François Racine, PDG Julien Houde-Lord (partiel) Luc Séguin Manon Goudreault Marie-France Charbonneau Marie-France Veilleux Mélanie Archer Patrice Côté

Membres du conseil absents (3):

Éloïse Harvey, vice-présidente Houshang Alamdari Julie Morand, trésorière

Observateur (1):

Jennifer Truchon, MÉIE

Invitée (1):

Danielle Coudé, responsable du chantier Équipementiers et fournisseurs spécialisés

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum étant atteint, la réunion débute à 13h 33. M. Yves Tremblay, président du conseil d'administration, agit à titre de président de la séance et Mme Lysane Martel à titre de secrétaire de la séance.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. Tremblay souhaite la bienvenue aux nouveaux membre cooptés et invite tous les membres à se présenter.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Aucun changement n'est apporté à la proposition de l'ordre du jour. Toutefois, il se pourrait que le point 7 (Finances) soit devancé selon les disponibilités en ligne, de M. Houde-Lord.



Ainsi, sur proposition de Mme Marie-France Veilleux dûment appuyée par Mme Manon Goudreault, la proposition d'ordre du jour est adoptée tel que présentée.

ADOPTÉ UNANIMEMENT.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES DERNIÈRES SÉANCES

Aucun commentaire n'est formulé et aucune modification n'est requise sur les procèsverbaux (PV) présentés. Donc :

- Sur proposition dûment faite par M. Jean Simard et appuyée par M. Yves Tremblay il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance du 20 avril 2023, tel que présenté.
- Sur proposition dûment faite par M. Emmanuel Bergeron et appuyée par Mme Marie-France Charbonneau il est résolu d'approuver le procès-verbal du 25 mai 2023, tel que présenté.
- Sur proposition dûment faite par M. Jean Simard et appuyée par M. Yves Tremblay, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance du 10 août 2023, tel que présenté.

ADOPTÉS UNANIMEMENT.

De plus, le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle et extraordinaire du 25 mai 2023 est présenté pour information. Il sera présenté tel quel à l'AGA 2024 pour adoption par les membres.

4. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

- M. Tremblay, traite de six sujets dans son Rapport du président:
 - 1. <u>Bienvenue aux nouveaux membres (tour de table)</u> = Fait en intro
 - 2. Calendrier des rencontres

Le calendrier des rencontres 2023-2024 (CA, comités, AGA) a été soumis aux membres et ils sont invités à inscrire les dates dès maintenant à leur agenda.

3. Cohérence de l'industrie

Le président soumet aux membres du CA l'idée de regrouper les différents organismes de l'écosystème et ce dans le but d'optimiser la synergie et la cohérence. Déjà la collaboration est excellente entre les différents organismes et aujourd'hui le temps est probablement plus mâture pour explorer cette idée. S'en suit un échange entre les membres.



4. Guide de l'administrateur

Préalablement à la séance, les membres ont pu prendre connaissance du Guide et se sont dits très impressionnés par le document. Le président profite de ce point pour expliquer que l'Attestation de la direction incluse dans les documents de la séance, est envoyée à chaque rencontre mais n'est pas systématiquement présentée aux réunions.

5. <u>Inscriptions au Registre des entreprises</u>

M. Tremblay informe les membres au sujet des nouvelles règles liées à leur inscription au Registre des entreprises (NEQ) (pièce d'identité exigée).

6. Mise à jour du projet de la Zone d'innovation sur l'aluminium (ZiAl)
Sur ce point, le président demande à Emmanuel Bergeron, impliqué dans ce projet, d'en présenter les grandes lignes. Il explique que ce projet est voué aux technologies du futur et précise que l'équipe du projet est composée de TransAl, AluQuébec, Ville de Saguenay, UQAC, Promotion Saguenay et Rio Tinto qui travaillent de concert pour la réalisation de la ZiAl. Mme Éloïse Harvey, membre du CA d'AluQuébec agit à titre d'ambassadrice du projet.

Avant de passer au prochain point, le président précise que M. Houde-Lord est en ligne alors le point 7 (Finances) de l'ordre du jour sera présenté dès maintenant.

5. FINANCES

M. Houde-Lord présente les états financiers (ÉF) au 31 juillet 2023 en expliquant chacun des postes. Il prend soin de préciser les fins d'année financière SQDA (31 mars), versus AluQuébec (31 décembre). De ce fait, il ajoute que les 9 prochains mois exigeront un suivi assidu pour s'assurer de bien dépenser, avant le 31 mars 2024, les 5,9 M\$ (85 % = 5M\$) accordés à AluQuébec par la SQDA. Il ajoute qu'il faudra aussi prévoir la suite pour être en mesure de contrer la période de renouvellement de la SQDA. Déjà, le comité Audit suit ça de très près et, il conclut en disant qu'AluQuébec est sur la cible pour atteindre ces objectifs.

6. Présentation des activités du chantier Équipementiers et fournisseurs spécialisés (ÉFS)

Mme Coudé, responsable du chantier ÉFS présente le portrait des ÉFS au Québec. Elle poursuit en précisant les priorités du chantier et explique la composition et les objectifs de chacun des sous-comités mis en place pour atteindre les objectifs évoqués. Mme Coudé termine sa présentation en résumant la tournée des alumineries de la Côte-Nord qui a eu lieu récemment et fait ressortir qu'une plate-forme sera mise en place sous peu pour continuer à alimenter les échanges/besoins entre les équipementiers et les



alumineries. S'en suit un période de questions et d'échanges où quelques points intéressants sont proposés notamment celui de penser à mettre en place une formation avant l'arrivée de l'équipement.

7. RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Avant de présenter son rapport, M. Racine précise qu'il passera uniquement en revue les faits saillants qui ont eu lieu depuis la dernière séance du CA, en avril 2023. Il ajoute que pour plus de détails, un document complet sur le suivi de l'évolution du Plan d'actions 2023 a été mis à leur disposition dans les documents envoyés avant la séance.

Parmi les faits saillants, il fait mention que depuis le 20 avril, près d'une douzaine de formations/webinaires ont été présentés par AluQuébec et ont rejoint plus de 300 personnes. Il parle aussi des visites d'usines (4), des missions à l'étranger (4) et des rencontres des chantiers (3). Il revient sur la soirée AluQuébec au Future Aluminium Forum et sur la belle réussite de l'AGA d'AluQuébec. Il parle également les derniers documents corporatifs et des balados produits par l'équipe au cours des derniers mois. Enfin, il fait une mise à jour sur l'avancement du projet Alu-Compétences (34 contenus en ligne) et sur celui de la mise en place du membership. Il termine son rapport en parlant des événements à venir dont INALCO qui a lieu à Québec du 11 au 13 octobre prochain.

8. VARIA

Rien n'est proposé / discuté au point Varia

9. Huis clos

M. François Racine et Lysane Martel quittent la séance. Les administrateurs discutent entre eux.

10. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 00.

Yves Tremblay Président	_	Jean Simard Secrétaire
Adopté le	_2023	



DATE: Le jeudi 20 avril 2023

HEURE: 9 h 00 à 11 h 30

ENDROIT: En virtuel via Teams

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL DES MEMBRES

Membres du conseil, présents (19) :

Michel Boudreault Éloïse Harvey Julie Morand François Racine Louis Bouchard Nicolas Dalmau Gheorghe Marin Marie-France Charbonneau Philippe Bocher Guy Côté Philippe Flébus Martin Gingras Mathieu Brochu Sébastien Scherrer **Jacques Caya** Jean Simard Mélanie Archer **Yves Tremblay**

Mélanie Abdel-Malak

Membres du conseil, absents (7) :

André Cardinal Arthur Gobeil Jérôme Lévesque Lambert Guilbault Luc Cyrenne Patrice Côté

Patrick Gharzani

Observateurs présents (1)

Peter Edwards, MÉIE

Invités (2)

Lisane Dostie, ISA Legal

Yves Archambault, AluQuébec

Le quorum étant atteint, la réunion débute à 9 h 03. M. Yves Tremblay, président du conseil d'administration, agit à titre de président de la séance et Mme Lysane Martel agit à titre de secrétaire de la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Aucun changement n'est apporté à la proposition de l'ordre du jour.

Ainsi, sur proposition de Mme Marie-France Charbonneau dûment appuyée par M. Jean Simard, la proposition d'ordre du jour est adoptée tel que présentée.

ADOPTÉ UNANIMEMENT.



3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 OCTOBRE 2022

Aucun commentaire n'est formulé et aucune modification n'est requise sur le procèsverbal présenté. Donc, sur proposition dûment faite par M. Guy Côté et appuyée par Mme Éloïse Harvey il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance du 26 janvier 2023, tel que présenté.

ADOPTÉ UNANIMEMENT.

4. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

M. Tremblay, traite de trois sujets dans son Rapport du président:

1. Proposition du comité Gouvernance

Appuyé d'un visuel, M. Tremblay passe en revue l'ensemble des modifications (en jaune) apportées aux Règlements généraux. Il prend soin de répondre aux questions/précisions soulevées par les membres. Après ces échanges, le président du conseil lit le projet de résolution :

Sur proposition dûment fait et appuyée, il est unanimement RÉSOLU:

D'approuver les modifications réglementaires présentées.

D'autoriser la direction générale à renuméroter les articles modifiés des présents Règlements afin d'en produire un document organisé et compréhensible en prévision de l'Assemblée générale annuelle et extraordinaire du 25 mai 2023.

D'autoriser la direction générale ou tout dirigeant, à poser tout geste utile ou nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

Ainsi, sur proposition de M. Yves Tremblay dûment appuyée par M. Jacques Caya, la proposition de résolution est adoptée tel que présentée.

ADOPTÉ UNANIMEMENT.

En terminant, Me Dostie rappelle aux administrateurs que les modifications réglementaires adoptées à l'unanimité ce matin s'inscrivent dans la continuité des modifications ratifiées par les membres l'an dernier, et comme mentionné par le président du CA, elles sont le fruit de plus d'une année de réflexion par la direction générale et le comité de Gouvernance. Ainsi, la participation des administrateurs lors de l'AGA/E sera importante dans le contexte de la ratification des Règlements et afin d'accélérer le processus en AGA/E, les membres seront invités à ratifier en bloc les modifications adoptées par le CA ce matin, les membres seront évidemment invités à poser leurs questions avant de procéder au vote.



Renouvellement des administrateurs et AGA

En lien avec les ajustements présentés aux Règlement généraux, M. Tremblay poursuit en précisant que les membres dont le mandat d'administrateur se terminait en 2024, recevront un formulaire de démission, qu'ils devront remplir et lui retourner avant le mardi 25 avril 2023. Leur démission sera en vigueur à compter du 25 mai 2023, soit le jour de l'Assemblée générale et extraordinaire d'AluQuébec.

Il termine ce point en invitant tous les membres à être présents à l'AGA/E, le 25 mai prochain, à l'hôtel Alt Griffintown.

3. Zone d'innovation sur l'aluminium (ZiAI)

Le président fait une mise à jour de l'information qu'il détient au sujet de la ZiAl. Il précise que le projet devrait naître bientôt mais qu'il reste toujours à trouver le financement. De même certains éléments restent à être mis en place. Enfin, il invite les membres qui souhaitent plus d'information à communiquer avec le comité de Pilotage de la ZiAl. Il conclut en mentionnant qu'AluQuébec continue à participer et à soutenir le projet de la ZiAl.

5. Présentation du Chantier Matériel de transport (MT)

Il a été convenu que désormais, à chaque rencontre du CA, un des responsables des chantiers d'AluQuébec serait invité à présenter les objectifs et réalisations de son chantier. Cette fois-ci, le CA accueille Yves Archambault responsable du chantier MT.

Sa présentation se divise en trois volets :

- 1) Courte présentation de son parcours professionnel où il met en valeur des projets phares qu'il a réalisés. Il fait aussi part de son constat après toutes ses années d'expérience: Peu d'entreprises disposent du temps, des capacités, ou des connaissances pour leur permettre de soutenir un effort constant, et parfois même ponctuel, en matière de développement. AluQuébec permet d'établir un lien entre les besoins en R-D d'une entreprise et les organisations capables d'y répondre.
- 2) Situation du chantier | Retour sur les priorités 2020-2023 et constats Les priorités sont bien suivies et au besoin, alignées avec la réalité. Une veille technologique se fait sur tout ce qui concerne le secteur. De même les échanges avec Propulsion sont fréquents et actifs tout comme avec AéroMontréal où il reste toutefois à déterminer les points d'intérêt communs considérant les différences importantes entre la réalité du secteur aéronautique et celle des autres transports. Enfin, M. Archambault mentionne que les activités de réseautage, de diffusion des connaissances (webinaires et études de cas, etc.) demeurent essentielles.



3) C'est donc l'amalgame de toutes ces actions qu'il souhaite poursuivre et développer en 2023 pour s'assurer de mobiliser au maximum le chantier MT qui, selon le constat de M. Archambault, connaît une certaine baisse de participation ces derniers temps.

6. RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Étant donné que les membres du Conseil ont reçu préalablement la présentation détaillée de l'État d'avancement du Plan d'actions 2023, le PDG, s'attarde uniquement aux Faits saillants réalisés depuis le dernier CA du 26 janvier :

- + 140 personnes ont assisté aux 4 webinaires et 1 L&L présentés par AluQuébec.
- L'équipe d'AluQuébec a organisé 4 visites d'usines depuis le début de l'année
- Chacun des 6 chantiers a organisé une rencontre avec ses membres
- L'équipe des communications a travaillé sur plusieurs dossiers publics (Budget provincial, Portfolio La Presse, vidéo du dôme en aluminium) en plus de connaître une hausse marquée de documents téléchargés du site Internet (1 300 vs 791 pour la même période en 2022) et de l'envoi de 9 infolettres depuis le début de l'année.
- Les rencontres intergrappes se sont intensifiées ces derniers mois sur l'échange de bonnes pratiques et de dossiers communs.
- Enfin, M. Racine invite les membres du CA à surveiller (et à participer) aux événements à venir (FAF, AGA, Défi Structure-Al et INALCO). De plus, il mentionne que deux mémoires sont en préparation/ à venir : L'aluminium, au cœur de l'économie circulaire et Faire valoir l'utilisation de l'aluminium dans l'industrie maritime. Ces mémoires seront partagés avec les membres du CA.
- M. Racine poursuit sa présentation en faisant la mise-à-jour au sujet des études prévues en 2023. Par la suite, il fait état de l'audit Cybersécurité réalisée au sein de l'équipe d'AluQuébec et termine son Rapport par la mise-à-jour du Projet Alu-Compétences : 28 contenus déjà en ligne et d'autres à venir sous peu.

7. FINANCES

1. États financiers au 28 février 2023

Rien de spécial à signaler au sujet de ces ÉF.

- 2. États financiers au 31 décembre 2022
- M. Racine précise que le comité Audit a pris soin de se réunir pour revoir attentivement ces ÉF. Par la suite M. Racine passe en revue les grandes lignes et affirme en conclusion qu'il n'y a pas d'enjeux en termes de liquidités pour la Grappe.

Ainsi, sur proposition de Mme Julie Morand dûment appuyée par M. Guy Côté, la proposition des ÉF au 31 décembre est adoptée tel que présentée.

Adopté unanimement.



8. VARIA

Rien n'est proposé / discuté au point Varia

9. Huis clos

M. François Racine et Lysane Martel quittent la séance. Les administrateurs discutent entre eux.

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 30.

Yves Tremblay Président		Jean Simard Secrétaire	
Adopté le	2023		



DATE: Le jeudi 25 mai 2023

HEURE: 18 h 05 à 18 h 16

ENDROIT: Alt Montréal (en présentiel)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL DES MEMBRES

Membres du conseil, présents (8) :

Éloïse Harvey Julie Morand Patrice Côté Emmanuel Bergeron Julien Houde-Lord Yves Tremblay

Houshang Alamdari Marie-France Charbonneau

Membres du conseil, absents (3) :

Jean Simard Mélanie Archer François Racine

Le quorum étant atteint, la réunion débute à 18 h 05. M. Yves Tremblay agit à titre de président de la séance et Mme Lysane Martel agit à titre de secrétaire de la séance.

2. NOMINATION DES DIRIGEANTS

Suivant l'assemblée générale annuelle où les administrateurs 2023 ont été nommés, le conseil d'administration se réunit pour procéder à la nomination des dirigeants du Comité exécutif 2023. Ainsi sont nommés :

Nom	Nommé au CÉ À titre de	Proposé par	Appuyé par
Yves Tremblay	Président	Patrice Côté	Julie Morand
Éloïse Harvey	Vice-présidente	Yves Tremblay	Patrice Côté
Julie Morand	Trésorière	Yves Tremblay	Éloïse Harvey
Jean Simard	Secrétaire	Yves Tremblay	Marie-France
			Charbonneau

ADOPTÉ UNANIMEMENT.



3. COMPOSITION DES COMITÉS

Par la suite, le président propose de procéder dès maintenant à la composition des comités. Chacun fait part de ses intérêts pour l'un ou l'autre des comités et tous échangent/approuvent les compositions suivantes. :

Comité Gouvernance

- Éloïse Harvey
- François Racine
- Houshang Alamdari
- Patrice Côté
- Yves Tremblay

Comité Ressources humaines

- Emmanuel Bergeron
 - François Racine
 - Marie-France Charbonneau
 - Mélanie Archer
 - Yves Tremblay

Comité Audit

- François Racine
- Julie Morand
- Julien Houde-Lord
- Yves Tremblay

À noter que le président du conseil, M. Yves Tremblay ainsi que le PDG d'AluQuébec, M. François Racine sont d'office, membres de chacun de ces comités.

Pour ce qui est des deux membres absents, M. Tremblay précise qu'il a déjà convenu avec Mme Mélanie Archer pour qu'elle soit membre du comité Ressources humaines.

ADOPTÉ UNANIMEMENT.

Enfin, M. Tremblay rappelle brièvement le rôle de chacun des comités et fait part aux membres du CA, des prochaines étapes :

- Le calendrier des rencontres du conseil d'administration suivra sous peu.
- Les séances du CA auront lieu alternativement en virtuel / présentiel et dans différentes régions du Québec, si possible.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 16.					
Yves Tremblay		Jean Simard			
Président		Secrétaire			
Adonté le	2023				



DATE: Le jeudi 10 août 2023

HEURE: 8 h 45 à 9 h 30

ENDROIT: En mode virtuel

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL DES MEMBRES

Membres du conseil, présents 6

Yves Tremblay, président Jean Simard, secrétaire Éloïse Harvey Julien Houde-Lord Houshang Alamdari Patrice Côté

Membres du conseil, absents 4 :

Emmanuel Bergeron
Julie Morand, trésorière
Marie-France Charbonneau
Mélanie Archer
Étaient aussi absents:
François Racine (PDG)
Jennifer Truchon, MÉIE (Observatrice)
Peter Edwards (Observateur)

Le quorum étant atteint, la réunion débute à 8 h 45. M. Yves Tremblay, président du conseil d'administration, agit à titre de président et de secrétaire de la séance

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Pour cette courte séance du conseil d'administration, uniquement deux points sont à discuter :

- 1) Proposition et adoption des administrateurs cooptés
- 2) Compensation financière des administrateurs cooptés.

Aucun changement n'est apporté à la proposition de l'ordre du jour.

ADOPTÉ UNANIMEMENT.



2. AJOUT DE MEMBRES COOPTÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après une présentation des profils des candidats potentiels et sur une recommandation du comité de gouvernance, **SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE**, il est résolu d'ajouter trois (3) administrateurs au conseil d'administration. Ces personnes sont:

- Luc Séguin,
- Manon Goudreault, et
- Marie-France Veilleux.

ADOPTÉ UNANIMEMENT.

3. COMPENSATION FINANCIÈRE DES ADMINISTRATEURS COOPTÉS

Le président du CA ainsi que le comité de gouvernance s'est penché sur le volet compensation des administrateurs cooptés. Compte tenu du fait qu'ils ne sont pas issus de l'écosystème aluminium ainsi que du niveau de préparation requis pour être administrateur, le comité de gouvernance recommande un jeton de 500\$ par rencontre de CA et par rencontre de comités.

Cette compensation est proposée conformément à nos règlements et est basée sur la nouvelle politique de rémunération des membres des conseils d'administration de sociétés d'État du Gouvernement du Québec, plus particulièrement les organismes de niveau 4.

Ainsi, après analyse et considération, le comité recommande que la compensation soit d'environ 50 % de cette catégorie.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est résolu de mettre en place une compensation financière de 500 \$ par personne, sous forme de jetons de présences, pour chaque rencontre de CA et de comités. Cette compensation s'ajoute aux frais remboursables selon les règles déjà établis aux Règlements généraux d'AluQuébec.

ADOPTÉ UNANIMEMENT.

4. VARIA

Autres points discutés :

- Jean Simard propose que l'on offre aux nouveaux membres une session d'information (par le comité Audit) sur la gestion financière d'AluQuébec compte tenu de la complexité de la reddition de comptes. À faire avant le prochain CA.
- Éloise Harvey souligne l'importance d'avoir accès aux documents pertinents avant chaque CA. Yves mentionne que la règle est de mettre disponible la documentation le vendredi précédent le CA. Cette règle a été respectée à l'exception de quelques documents financiers. Une amélioration a été apportée au calendrier du comité Audit afin d'éviter le retard pour l'accessibilité de la documentation.



5. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 h 30.	
---	--

Yves Tremblay Jean Simard Président Secrétaire

Adopté le ______2023